



# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL-SETIF

17 RUE CHERAGA LAID BP 46

TEL-FAX : 036 82 68 81



## BUREAU EXECUTIF P.V N° 05. SEANCE DU: 13/10/2021.

### Membres présents : Messieurs

• SAMRA	M.El Kamel	Président.
• Dr. DJOUDI	Khair-Eddine	Médecin.
• FELLAHI	Abdelmadjid	S/Général.
• HALITIM	Salah	1er Vice-Président.
• SABRI	A/aali	2éme Vice-Président.
• HACHELEF	Embarek	Trésorier Général.
• SMARA	Diab	D.A.F.
• BERZIG	Ali	P/éthique.
• BOULAHDJILAT	D/Eddine	D.T.W.
• ZAIR	Rashid.	P/CAW.
• NEKAA	Nabila.	P/C. Compétitions
• BERCHI	Mohiédine	P/COM. Licences.
• ZAIDI	Smail	Membre.
• MAYOUF	Djamel	Membre.

**Y-assist:** Sahli Ammar.

**Absent excusé:** Mentasseur Hachemi

S/Général adj.

Constatant le quorum statutaire atteint et le Bureau pouvant valablement délibérer, la séance est ouverte à 16 heures 30 par le président de la Ligue, qui après les souhaits de bienvenue aux membres présents, donne la parole au S/G, pour faire lecture de l'ordre du jour arrêté.

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du bulletin officiel n°04/2021.
- 2/ Courrier "arrivée".
- 3/ Travaux des commissions.
- 4/ Divers.

#### 1. APPROBATION DU BULLETIN OFFICIEL.

Le Secrétaire Général procède à la lecture du Bulletin Officiel n°04/2021, aucune remarque n'a été faite par les membres du Bureau, il a été adopté à l'unanimité et transcrit intégralement sur le registre des délibérations.

#### 2. COURRIER "ARRIVEE".

**FAF.** - NEANT.

**LRFC.** -NEANT.

**D.J.S.** -a/s A/G du 22/10/2021, ES Béni Aziz (non concerné par renouvellement).

P.N.

## DIVERS.

Candidatures stage arbitres, adressées par Selloum A. Benkedal A. Gahtal A.Haddaoui A.	P.N.
Sollicitation trio arbitres pour le 08/10/2021 stade ENSO.N.F.	
Sollicitation trio arbitres renc.ESS/MOC, le 13/10/2021 stade 8 Mai 45 adressée par ESS.	N.F.
Contrat du prestataire LEADERSOFT, s'agissant du logiciel des licences 2021/2022.	P.N

## 3-TRAVAUX DES COMMISSIONS.

Tour à tour les présidents des différentes commissions présentent au Bureau les travaux de leurs commissions pour approbation et insertion au B.O.

CAW	Présenté par Mr. Zair	R.	Lu, approuvé.
COS	Présenté par Mr. Nekaa	N.	Lu, approuvé.
C.L	Présenté par Mr. Berchi	M.	Lu, approuvé.

## 4- DIVERS.

Le Président informe le Bureau sur plusieurs points, notamment, ce qui suit :

- ✓ Démarches entreprises par lui-même et le DAF auprès de la Banque CPA, pour la procédure de paiements, ainsi qu'un abonnement à la formule e-Banking.
- ✓ Travaux de rénovation de l'électricité dans tout le siège de la Ligue.

Après cela le Président invite les missionnaires désignés pour l'homologation des terrains le 09/10/2021 à faire un compte rendu des tâches exécutées.

**Mrs.Berzig/Nekaa** : installation Ouled Saber complètement abandonnée et aucune intention de la part des responsables n'est manifestée pour apporter les réparations nécessaires, donc cette structure est déclarée hors d'usage. La domiciliation du club sera éventuellement sur le stade de Ras El Ma, opération peu probable du fait que l'utilisation de ce stade est soumise à paiement de location.

A Ras el ma, l'aire de jeu est louable, les vestiaires font l'objet de réparations, le mobilier est vétuste et doit être impérativement remplacé, les douches pour les arbitres doivent être réalisés dans les délais les plus brefs. **Un avis favorable est émis pour l'utilisation de cette installation.**

**Mrs.Berchi/guettal** : à Maaouia, l'installation demeure en son état initiale, avec un grand handicap, l'exiguïté des vestiaires ne pouvant contenir la composante d'une équipe, temporairement pour l'utilisation elle ne sera en aucun cas programmée pour des rencontres sauf si les réserves émises sont levées lors d'une seconde visite. Si l'installation est déclarée non conforme, le club doit opérer à une nouvelle domiciliation sur un terrain proche, **(à signaler l'absence des dirigeants, auparavant informés pourtant. Chose regrettable et condamnable).**

A Djemila, le stade est en réfection aucun avis ne peut être émis quant à son utilisation immédiate.

**Mrs.Reggad/Zaidi** : à Ain Abessa, l'installation n'a pas été préparée pour l'objet, clôture défectueuse, mobilier vestiaires dégradé, à remplacer. Bancs des remplaçants et délégués inexistantes. Buts non conformes, à refaire. - Ain Roua, vestiaires dégradés, électricité et eau courante inexistantes.

L'installation reste tributaire de la levée des réserves formulées, une seconde visite est nécessaire. – Hammam Guergour, installation en réalisation (clôture, douches, mobilier etc...)

**Mrs.Samra/Mentasseur** : à Belaa, l'installation est conforme aux exigences, donc jouable. Le même avis est formulé pour l'installation de Béni Fouda.

**Mrs.Hachelef/Smara** : à Ain Sebt, l'installation est homologuée. – à Béni Aziz, absence de vestiaires, manque bancs des remplaçants et délégué. Insalubrité sur les lieux une amélioration est attendue.

---

Ce point étant terminé, le Président invite les membres à donner leur avis sur l'acquisition de matériel notamment, un mobilier neuf doit être pour le bureau du Président, celui existant a été dégradé par les prédécesseurs. Le Bureau ne voit aucun inconvénient à ce qui précédé.

Une réunion urgente est prévue pour tous les présidents de clubs (Honneur et pré honneur, jeunes), afin de communiquer les recommandations nécessaires pour les procédures d'engagement, de vaccination, un repas est prévu pour les séminaristes.

#### **RAPPEL.**

#### **NOTE A MESSIEURS LES SECRETAIRES GENERAUX DES CLUBS.**

Il est rappelé à Mrs les SG de clubs que conformément à l'Article 34 des RG/FAF, aucune licence enregistrée ne peut faire l'objet d'annulation, quel que soit le motif. A cet effet, vous devez donc prendre toutes vos précautions avant de déposer une demande de licence au niveau de la ligue.

**L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17h 45.**

**LE PRESIDENT LSF**

**LE SECRETAIRE GENERAL.**

**M.K. SAMRA**

**A. FELLAHI.**